



BULLETIN MUNICIPAL

DUGNY-SUR-MEUSE

HIVER 2022

Meilleurs voeux 2023



SOMMAIRE

| | |
|---|------|
| LE MOT DU MAIRE | P.3 |
| TRAVAUX | P.4 |
| POINT CHASSE, POINT SUR LA FORÊT, EAU ET ASSAINISSEMENT | P.6 |
| LE MOT DE L'OPPOSITION | P.7 |
| ÉTAT CIVIL | P.8 |
| TRANSFERT DE LA FLAMME SACRÉE | P.9 |
| A.S. DUGNY | P.10 |
| ACCA | P.11 |
| UN GRAND BOL D'ART | P.12 |
| FOOTBALL CLUB DUGNY | P.13 |
| DFL | P.14 |
| LES AINÉS DE DUGNY | P.15 |



Une société
du groupe Lhoist

Carrières et Fours à Chaux de Dugny
Usine : 55100 DUGNY sur MEUSE
Tél. : 03 29 87 60 00
Fax : 03 29 87 58 21
Siège social : 168, rue de Rivoli
75044 PARIS Cedex 01



HORAIRES MAIRIE

Lundi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 17h00
Mardi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 17h00
Mercredi : 9h00 / 12h00
Jeudi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 17h00
Vendredi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 17h00



HORAIRES POSTE

Lundi : 9h00 / 12h00
Mardi : 9h00 / 12h00
Mercredi : 9h00 / 12h00
Jeudi : 9h00 / 12h00
Vendredi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 17h00
Samedi : 9h00 / 12h00



Directeur de publication : Mme VOL Fabricia
Création graphique : Virginie Création Graphique
Crédit photos (village) : Anthony FERY
Impression : C.E.G.E

LE MOT DU MAIRE



MESDAMES, MESSIEURS, CHERS VERRÂTS,

Le dérèglement climatique est aujourd'hui un acteur majeur de notre quotidien.

C'est un sujet de préoccupation constant, pas seulement pour nous, mais aussi à l'échelle du globe.

Il est aujourd'hui impossible de faire l'autruche, d'ignorer ces saisons, cette météo qui se détraque plus sensiblement d'année en année. Qui pourrait prétendre qu'il n'en a pas ressenti les effets au cours de l'été écoulé ?

Nous avons connu plusieurs alertes, je vous invite à adopter les bons comportements, à suivre scrupuleusement les consignes, à consulter toutes les informations relayées par le site du ministère de la transition écologique sur www.ecologie.gouv.fr mais également via le site internet de notre commune et panneapocket.

Les pages de l'année 2022 vont se refermer d'ici quelques jours.

Un seul mot d'ordre : profiter autant qu'il est possible de la féerie, de la joie et des saveurs des fêtes de Noël et de Nouvel An.

Même s'il est parfois compliqué de s'abstraire de l'actualité et des tracasseries quotidiennes, l'équipe municipale et moi-même

nous vous souhaitons de vivre pleinement et avec bonheur cette période, entourés de vos proches et de vos amis dans la chaleur de vos foyers.

Nous vous donnons rendez-vous en janvier pour la cérémonie des vœux.

Nous espérons qu'ensemble nous allons poursuivre avec enthousiasme et volontarisme le travail entrepris pour le bien commun de notre village.

Nos meilleurs vœux pour 2023.

Bienveillante

Optimiste

Nimbée de bonheur

Normale

Eblouissante

Audacieuse

Novatrice

Nourrie de projets

Enthousiasmante

Engagée

Fabricia VOL,
Maire de la commune de Dugny-sur-Meuse

VŒUX DU MAIRE

Le Maire, présentera ses vœux, aux habitants du village et aura le plaisir d'accueillir les nouveaux nés,
le vendredi 6 janvier 2023 à partir de 19 heures à la salle des fêtes.

Nous comptons sur votre présence

Un grand MERCI à Monsieur Anthony FERY qui a accepté de nous fournir des photos de notre village pour illustrer ce bulletin.

Si vous aussi vous voulez partager des photos de notre village pour les prochaines éditions, n'hésitez pas à nous les faire parvenir.

Karine HELMINGER
Adjointe au Maire



MAIRIE

TRAVAUX & AMÉNAGEMENT



RD 34

Les travaux ont repris le 24 octobre 2022 côté pair de la rue de Verdun par le coulage des bordures et mise à niveau des avaloirs depuis l'ancienne gare jusqu'à la rue Louis Piquet. La poursuite des travaux sera éventuellement aussi en fonction de ce que la météo nous réservera.

Les marchés concernant l'aménagement des usoirs ainsi que l'aménagement de sécurité, remplacement de bordures et réfection de la couche de roulement, création d'un parking ont été attribués suite au conseil municipal du 27 septembre 2022 par 12 Voix Pour – 3 Voix Contre.

L'entreprise retenue est SAS EUROVIA ALSACE LORRAINE.

Le marché concernant l'aménagement de sécurité, remplacement de bordures et réfection de la couche de roulement, création d'un parking a été attribué pour un montant de 391 979.82 € TTC.

Le marché concernant l'aménagement des usoirs a été attribué pour un montant de 398 064.00 € TTC. Ce marché a fait l'objet de demandes de subventions auprès de différents partenaires financiers et a reçu un accusé de réception de dossier complet afin de pouvoir commencer les travaux en sachant que ces accusés ne prévalent pas accord de subventions. La commune a donc voté au conseil municipal du 27 septembre 2022, par 12 Voix Pour – 3 Voix Contre, le recours à un emprunt pour un montant de 350 000 € afin que ces travaux supplémentaires puissent être réalisés.

Fabricia VOL,

Maire de la commune de Dugny-sur-Meuse

INFORMATION SUR L'ECOLE DE DUGNY

Pour rappel, cette compétence a été transférée en 2017 à la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée.

Les travaux de la phase 1 concernant les sanitaires ainsi que l'accessibilité ont été entrepris dans les bâtiments. Le calendrier de ces travaux ne s'est pas déroulé comme prévu, la faute n'est pas imputable à la Communauté de Communes. Les entreprises ayant du mal à avoir du matériel et du personnel (nous ne sommes pas les seules collectivités rencontrant ces difficultés).

A la demande d'un représentant de parents d'élèves qui souhaitait rencontrer le Président de la Communauté de Communes ainsi que la Vice-Présidente du scolaire, en présence de Madame la Directrice de l'école et de moi-même, une réunion s'est tenue le 3 novembre 2022 au siège de la communauté.

Toutes les questions posées, relatives aux travaux et à leur avancement, ont reçu une réponse. Malheureusement, ces derniers n'ont pas pu être réalisés pendant la période des vacances.

Toutefois, les personnes présentes ont bien pris conscience des difficultés engendrées par les travaux.

Concernant initialement les travaux de la phase 2 présentés par la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée, prévoyant l'aménagement de toutes les classes au rez de chaussée et de faire éventuellement des logements au premier étage (qui restaient en suspens afin de savoir qui devait les prendre en charge : Codecom ou Commune) semblent actuellement plus compliqués. En effet, à la présentation de l'étude, les travaux pouvaient être réalisés sans pour cela refaire l'ensemble du plancher du premier étage en dalle

bétonnée. A l'expérience relative aux travaux de la phase 1, nous nous sommes rendus compte qu'il était impossible de réaliser la phase 2 sans délocaliser l'ensemble des classes et que le coût serait très conséquent car cela touche des murs porteurs. Il nous a été demandé dans le cas où ces travaux seraient entrepris, si la commune disposait de terrains pour pouvoir y mettre des « Algéco ». J'ai répondu que la commune disposait d'un terrain face à l'entrée de « La Cueillette » qui est actuellement mis à la disposition du périscolaire et aussi du terrain de hand ball qui sert également aux activités de l'école. Après réflexion, l'idée d'éventuels logements serait incompatible avec des classes au rez de chaussée. Concernant les travaux de la phase 2, la délocalisation des classes ne semblent pas l'idéal. Il faudra y réfléchir en commun avec le corps enseignant, la communauté de communes et la mairie, afin que l'enseignement de l'école et les activités périscolaires soit assuré convenablement sans oublier le devenir de l'aménagement du premier étage.

Fabricia VOL,

Maire de la commune de Dugny-sur-Meuse



VOIRIE

La Communauté de Communes Val de Meuse Voie Sacrée m'a fait part que les rues (la rue du Parc, la rue Léon Lhoist, la rue du Champ Ribon, la rue du clos de la Louvière, la rue des Cytises) qui étaient programmées pour 2022 en ECF (Enrobés Coulés à Froid) concernant notre commune sont reportées en 2023. A celles-ci se rajoutera la rue suivante : la Cité Sainte Barbe. La rue des Roches et la rue de la Haie (Billemont) recevront un traitement blowpatcher.

Fabricia VOL,
Maire de la commune de Dugny-sur-Meuse



CITÉ SAINTE BARBE

Suite aux problèmes rencontrés lors des forts orages, j'ai alerté la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun afin qu'elle prenne en compte ce problème récurrent. Elle est intervenue dernièrement afin de réaliser un puits perdu. Espérons que ces travaux entrepris résolvent cette situation.

Fabricia VOL,
Maire de la commune de Dugny-sur-Meuse

ÉCLAIRAGE DE NOËL

A l'heure où la question de la sobriété énergétique se pose, la commune réduira le nombre de décoration afin de ne pas se croire à Versailles. Concernant la Place des Près, une décoration sera installée sur la partie paysagère ; la Rue de Verdun et de Saint Mihiel auront de nouvelles décorations.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Pour information, l'éclairage public de la majorité des rues a été remplacé par des Leds. Une baisse d'intensité se fait automatiquement à partir de 22 heures, ce qui fait des petites économies au niveau de la commune.

ÉQUIPEMENT HYDRO-ÉCONOMIE

Suite à la crise sanitaire, la Commune a pu bénéficier gratuitement auprès de l'Union Française des Energies Nouvelles de 8 pommes de douche hydro-économiques et de 41 aérateurs autorégulés pour tous les locaux communaux. Cette petite économie aurait représenté pour la commune la somme de 258,20 € TTC.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

La porte de secours du Centre Social vient d'être changée pour un montant de 6 557,57 € TTC.

La commune envisage d'entreprendre de petits travaux afin de faire des économies d'énergie, à titre indicatif :

- remplacement des dalles du plafond de la salle des fêtes pour une meilleure isolation,
- remplacement des néons par des leds à la salle des fêtes, centre social, mairie, poste, salle du conseil.

Fabricia VOL,
Maire de la commune de Dugny-sur-Meuse

RECENSEMENT POPULATION

Le recensement de la population se déroulera du 19 janvier 2023 au 18 février 2023 ; dans la commune. Cette mission sera remplie par deux employées communales. Elles seront munies d'une carte officielle.

Bien évidemment, le recensement est gratuit ; la commune rappelle aux habitants de ne pas répondre aux sites qui réclameraient de l'argent.

Les visites des agents recenseurs pourront se faire dans la journée ou dans la soirée ainsi que le samedi.

La municipalité remercie par avance l'accueil que les concitoyens sauront réserver à la visite des agents.

Fabricia VOL,
Maire de la commune de Dugny-sur-Meuse



FORAGE DU FRAN BAN

Le forage du Fran Ban présentant de graves soucis de sécurité, des travaux ont été entrepris. La maçonnerie a été faite pour un montant de 4 782.00 € TTC. Les portes et le système d'alarme vont être remplacés. Un devis est en cours pour le remplacement de l'armoire électrique qui présente également de sérieux dysfonctionnement.

Fabricia VOL,
Maire de la commune de Dugny-sur-Meuse

DIVERS

Les Fours à Chaux de Dugny ont prévu l'installation de panneaux photovoltaïques sur deux sites : dans la carrière de Dugny et dans la carrière désaffectée de Billemont pour partie. Cette dernière a fait l'objet d'une enquête publique en novembre 2022, cela se traduira par environ 15 mille panneaux ce qui sera équivalent à une puissance pour plus de 4 mille habitants.

Fabricia VOL,
Maire de la commune de Dugny-sur-Meuse

... LA FORÊT

La vente de bois de l'année s'est réalisée ce mois d'octobre pour le lieudit les « huit chevaux ». Pour cette saison 2022/2023, les parcelles destinées aux affouagistes porteront sur les parcelles 27b et 29 de ce lieudit et concerneront des arbres griffés ainsi que les houppiers (têtes d'arbre) à effectuer en priorité.

Concernant les parcelles 2 et 20 situées aux « cinq frères » où il a eu l'exploitation des bois scolytés, des actions vont être entreprises par l'ONF cette saison.

Une étude de sol ainsi qu'une étude de rétention d'eau ont été faites sur ces 2 parcelles.

Sur le haut de la parcelle 2, environ 6 HA sont caillouteux et la rétention d'eau est très mauvaise, ce qui engendrait une reprise de plantations très aléatoire. L'ONF préconise de laisser évoluer la nature. Sur la partie en coteau et le bas pour environ 15 ha, la rétention d'eau est meilleure mais insuffisante sauf sur une petite partie se situant à l'entrée. Une matérialisation

de cloisonnements d'exploitation sera effectuée dès cette hiver avec une vente des perches restantes sur le site, en bois énergie. L'objectif étant de replanter en 2023/2024 avec au minimum 3 essences sur la base d'une technique de placeaux, c'est-à-dire une concentration des plants sur des petites zones espacées les unes des autres. Les types d'arbres proposés seront du chêne pubescent, du robinier (genre d'acacia), des fruitiers (alisier, cormier, sorbier) et quelques résineux (pin noir, cèdre).

Sur la parcelle 20, environ 1 ha 20, la rétention d'eau est bonne. L'objectif est également une plantation en 2023/2024 avec 1 essence voire 2 maximum, du chêne pubescent avec éventuellement un complément en feuillus genre alisier et ou cormier.

Jean-Marie BRENNER,
1^{er} adjoint

... LA CHASSE

Nous avons été saisis par le Président de l'ACCA qui souhaiterait aménager certains abords de chemins communaux pour le maintien de petits gibiers dans différentes zones du village.

Jean-Marie BRENNER,
1^{er} adjoint

MAIRIE

POINT SUR ...

... LE PRIX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Nous sommes quelque fois interpellés sur les factures d'eau et d'assainissement que vous recevez.

Pour information, le prix de l'eau que vous payez est subdivisé en 3 grands postes :

- une partie eau potable facturée par la commune sur la base d'un abonnement de 15 € /an soit 7.5 € par semestre et une part variable sur la base de 1.20 € / m³ d'eau consommée,
- une partie assainissement facturée par VEOLIA sur la base de parts variables qui augmentent en fonction de votre consommation d'eau,
- une partie relative à des taxes de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse (redevance pollution, redevance modernisation des réseaux) qui apparaissent soit sur la facture d'eau potable, soit sur la facture d'assainissement.

Concernant le vote des tarifs :

- pour la partie eau potable, le tarif est fixé par le conseil municipal de DUGNY, c'est de sa compétence,

•• pour la partie assainissement, c'est la CA du Grand Verdun qui a cette partie de compétence et c'est son Conseil d'Agglomération qui fixe les tarifs, la commune ne peut pas imposer, à elle seule, un tarif pour cette partie. Les tarifs votés par la CA du Grand Verdun s'appliquent à la commune puisque nous sommes reliés à la station d'épuration de BELLEVILLE,

•• pour la partie Agence de l'Eau, c'est cette structure qui impose les différents tarifs la concernant, nous ne faisons que « boîte aux lettres » pour les encaissements, les sommes sont ensuite reversées en totalité à l'Agence de l'Eau,

La commune ne peut guère influencer la CA du Grand Verdun mais peut faire remonter les informations.

A savoir que c'est bien la CA du Grand Verdun qui fixe les tarifs et non VEOLIA contrairement à ce que tout le monde pense.

Jean-Marie BRENNER,
1^{er} adjoint

MAIRIE

LE MOT DE L'OPPOSITION



Chères Dugnysiennes et chers Dugnysiens
Les membres de l'opposition vous communiqueront des informations sur la vie communale très prochainement par l'intermédiaire d'un tract.

A bientôt

Les Membres de l'Opposition :
Ghislaine VAILLANT, Francis TOUSSAINT, Claude ROUX.

ÉTAT CIVIL

TABLE ANNUELLE DES NAISSANCES DE L'ANNÉE 2022

| Nom et prénoms | Date de l'acte |
|----------------------------|-------------------|
| DUBAUX Lubin | 11 janvier 2022 |
| LAURENT Raphaël Jocelyn | 31 janvier 2022 |
| DESMARETS Zéline | 11 juin 2022 |
| BONTEMPS Myla | 11 juillet 2022 |
| STÉPHAN Romane | 23 juillet 2022 |
| DE ALMEIDA Mathias Olivier | 12 septembre 2022 |
| SANHAGI Léo Antonino | 13 septembre 2022 |
| DOXIN Louison | 14 octobre 2022 |



TABLE ANNUELLE DES MARIAGES DE L'ANNÉE 2022

| Nom et prénoms | Date de l'acte |
|--|----------------|
| CHAUFER Julien et GUILLEMIN Cassandra Claude Colette | 13 août 2022 |



TABLE ANNUELLE DES DÉCÈS DE L'ANNÉE 2022

| Nom et prénoms | Date de l'acte |
|---|------------------|
| CADET Anne-Marie Denise épouse OUDIN | 4 janvier 2022 |
| TANARÉ Christian Maurice Henri | 23 janvier 2022 |
| CHRISTOPHE Gérard René | 30 janvier 2022 |
| WILLEMIN Bernard Marie André | 23 février 2022 |
| PERNIN Suzanne Jeanne Simone veuve TOUSSAINT | 13 mars 2022 |
| ISIDORE Simone Solange veuve PÉRIDONT | 14 avril 2022 |
| LE BRIGAND Nelly Antoinette veuve COSEMANS | 10 mai 2022 |
| DEPREZ Josiane veuve TOPPAN | 14 juin 2022 |
| FORVEIL Pierre Daniel François | 22 octobre 2022 |
| ANTOINE Georges René | 16 novembre 2022 |
| CHAPLET Bernadette Marcelle veuve SALAS PLAZA | 27 novembre 2022 |
| BAUGNON Daniel René | 30 novembre 2022 |



DISTRIBUTION DE COURRIER NOMINATIF POUR LES ÂNÉS

Les 9 et 10 novembre j'ai distribué les courriers pour les aînés de notre commune pour le repas du 11 décembre 2022 et des colis qui seront distribués ultérieurement.

J'ai rencontré quelques difficultés dans cette distribution car les noms et prénoms sont parfois effacés, illisibles ou inscrits sommairement ou pas du tout et quelquefois le numéro de l'habitation est absent.

Quand la personne était présente, je pouvais lui remettre le courrier en mains propres, dans le cas contraire le courrier est retourné en mairie en attente que le destinataire se manifeste.

Pour que les futures distributions soient facilitées, veuillez apposer lisiblement vos noms et prénoms sur la boîte aux lettres ainsi que le numéro de maison.

Merci d'avance

Alain LOMBARD
Membre du CCAS

MAIRIE

TRANSFERT DE LA FLAMME SACRÉE



DE L'ARC DE
TRIOMPHE
À VERDUN



CÉRÉMONIE DU
11 NOVEMBRE

ASSOCIATIONS

A.S. DUGNY



Depuis début Septembre l'AS DUGNY a repris ses activités.

Pour le judo, nous maintenons nos effectifs, avec cette saison 2 groupes vraiment homogènes et équilibrés. Les cours sont toujours assurés par Cédric, notre professeur de judo depuis maintenant quelques années.

Les compétitions et les rencontres interclubs du comité Meuse ont repris. Le 18 novembre Matéo et Lisa se sont illustrés au Grand prix Benjamin à Saint Mihiel, où étaient présents 200 judokas venus de toute la région Grand Est. Ils étaient accompagnés de Cédric pour les coacher.

Le 4 décembre, plusieurs judokas se sont rendus à l'animation Ptit's tigres (8/9 ans) et Ptit's Kim's (6/7ans), toujours à St Mihiel. Ils ont pu perfectionné leurs techniques avec tous les jeunes du département.

Remerciements particuliers aux parents et aux jeunes judokas qui a la fin du 2^{ème} cours, restent pour nous aider à démonter le tatamis. Et également à Matthieu et Esteban pour nous aider à les mettre à 17h15.



Pour le step et la gym, nous avons une augmentation des effectifs. Les cours sont toujours assurés par Sandrine. Pour le step, chorégraphie et cardio sont au rendez-vous, et pour la gym, cardio, renforcement musculaire, abdos, ect...

Pour la section danse, petite baisse des effectifs. Le groupe reste très soudé et animé par Martin, que l'on remercie. Cette année, nous avons 2 jeunes couples qui ont complété l'effectif, pour assurer à leur mariage.

Pour les sections Gym, step et danse, nous nous retrouverons en cours commun pour fêter la fin d'année.



ASSOCIATIONS

ACCA ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉE



MODIFICATION DE LA RÉSERVE DE CHASSE

L'ACCA est bien plus qu'une société de chasse qui n'a pour but que de chasser le grand gibier. Nous avons un rôle majeur sur l'aménagement du territoire et le développement du petit gibier.

C'est pour cela que nous avons modifié notre réserve de chasse, inchangée depuis la création de l'association. L'agrandissement du village réduisait celle-ci de 40%.

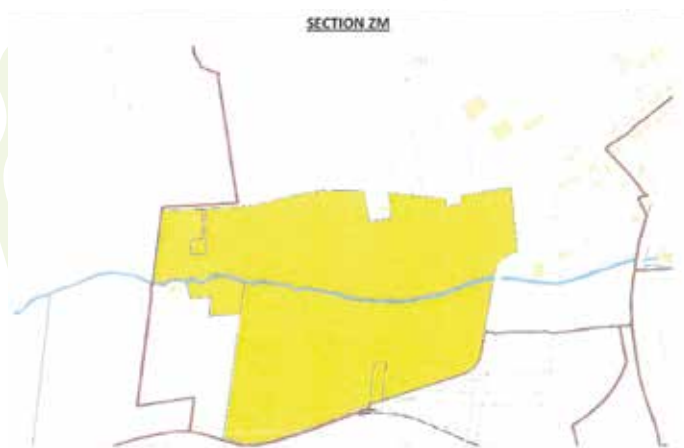
La loi impose un minimum de 10% de son territoire de chasse en réserve. Suite sa modification elle représente maintenant 15.5% du territoire. La réserve est répartie en trois zones

comprenant des points d'eau ainsi que des haies pour favoriser le maintien et le développement du petit gibier (faisans, lièvres,...). Mais aussi pour que tous les utilisateurs de la nature profitent de nos paysages et de la faune sauvage.

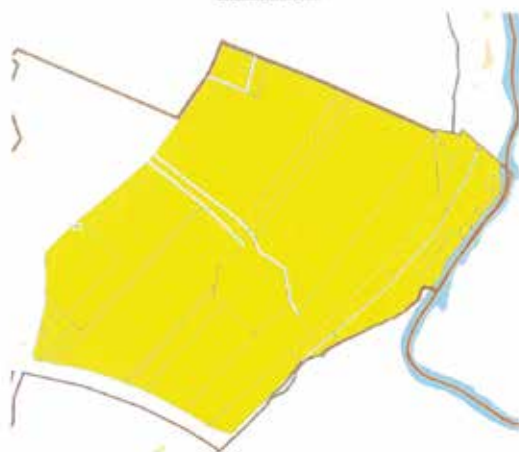
Ces trois zones ne peuvent plus être chassées. Toute fois une demande exceptionnelle et avec l'autorisation de la Direction Départementale des Territoires, une ou plusieurs battues aux sangliers peuvent être effectuées si des dégâts sur les cultures étaient constatés.

Annexe I à la décision n° 2022-16-ACCA du 28 mars 2022 portant modification de la réserve de chasse et de faune sauvage de l'Association Communale de Chasse Agréée de DUGNY SUR MEUSE

PLAN DE SITUATION DES PARCELLES MISES EN RÉSERVE



SECTION ZC / B



PLAN DE SITUATION COMPLET





Nous sommes heureux de reprendre nos activités après ces dernières années compliquées .

Le théâtre amateur adulte et le Yoga gym douce Séniors.

Voici une brève présentation de nos animations.

LE THÉÂTRE

L'animateur, Freddy EGNER-BALIZEAUX, anime l'activité depuis Septembre 2011. Pour les adultes, les répétitions ont lieu les Lundis, à partir de 19h30.

C'est une activité qui demande de la rigueur, de la régularité, mais qui apporte des moments de convivialité, de partage, d'ouverture aux autres et de complicité entre tous. Permettant ainsi un épanouissement personnel et une valorisation de l'estime de soi.

Nous sommes enfin remonter sur scène en présentant au public de Dugny notre nouvelle pièce « Le blouson de cuir » lors de deux représentations le week -end du 1 et 2 octobre.

La troupe remercie chaleureusement le public pour sa confiance et sa générosité .

Les FALOUZARDS vont avoir le plaisir de présenter leur pièce dans d'autres salles :

- 26 novembre 2022 : salle des fêtes d'Ancemont
- 25 février 2023 : salle Jeanne d'Arc à Verdun
- 18 mars 2023 : salle des fêtes de Montzéville
- 24 juin 2023 : salle des fêtes de Maizey
- 30 septembre et 1^{er} octobre : salle des fêtes de Dugny

Pour tous renseignements, contactez Freddy au 06 03 27 01 17.

A bientôt.

Les membres de l'association un grand bol d'Art vous souhaite une belle fin d'année,

YOGA - GYM DOUCE POUR LES SÉNIORS AU CENTRE SOCIAL LE MARDI DE 10H00 À 11H15

Ce cours est adapté quel que soit l'âge et les possibilités physique de chacun.

Il est tout à fait possible de pratiquer sur une chaise lorsque l'on ne peut s'asseoir au sol ...

Vous serez invités à recharger vos batteries en pleine conscience par des techniques de respiration, de relaxation, d'échauffement et des postures aménagées suivant vos aptitudes dans la détente et la convivialité.

La séance se déroule sur 1h15 en douceur, avec vigilance, ce qui permet à toutes et tous de progresser à son rythme.

Il en découle une sensation de bien-être et de calme, de paix intérieure...

C'est finalement un moment de retrouvailles avec soi-même qui vous est proposé.

Il suffit de venir en tenue décontractée avec un tapis de sol, un coussin épais pour s'asseoir ainsi qu'une couverture.

Une séance de découverte gratuite vous est proposée.

Pour tous renseignements, contactez Véronique Millard au 06 65 75 59 01.



Les Falouzards présentent
Le Blouson de cuir

ASSOCIATIONS

FOOTBALL CLUB DUGNY

Au 30 novembre de cette année, le club compte 101 licenciés qui se repartissent dans différentes équipes du club.

Nous avons toujours 2 équipes seniors comptant 43 joueurs, 36 jeunes, dont 5 filles, 3 arbitres, 14 dirigeants. Pour éduquer tout ce monde, le club est pourvu de 2 nouveaux éducateurs: Didier Degesne qui vient de passer le module U7, et Johnny Grimaud, le module de la catégorie U9. Le club totalise maintenant 6 personnes diplômées.

Le nombre de jeunes de 5 à 13 ans, jumelé avec le club Dieue, a augmenté cette année : une vingtaine de joueurs de 5 et 6 ans, une trentaine en 8 et 9 ans, 40 en 10 et 11 ans, une vingtaine en 12 et 13 ans et une douzaine en 15 ans.

Le travail paie puisque, cette année, nous avons pu créer une équipe en U15.

Bravo aux éducateurs qui passent du temps à inculquer la pratique du football à tous ces jeunes.

Manifestations à venir :

Nous organiserons un loto, le samedi 11 mars 2023 et un repas dansant, le samedi 18 novembre.

Les 1^{er} et 2 juillet 2023, il y aura une grande manifestation au stade Raymont Lhoist, puisque le club fêtera son 70^{ème} anniversaire. 70 ans de plaisir et de partage.

Durant ce grand événement, nous voulons rassembler un maximum de personnes ayant appartenu au club durant toutes ces décennies. Je lance donc un appel :

je demande aux personnes qui ont joué dans notre club, qui l'ont servi, de se rapprocher d'un membre du bureau ou de nous envoyer leur adresse postale et/ou leur mail pour nous permettre de les contacter et leur remettre une invitation.

Alain BOCCALINI
Le Président

**VOUS AIMEZ LE FOOTBALL, VOUS AVEZ DU TEMPS LIBRE, DU TEMPS À OFFRIR, UNE ÂME D'ÉDUCATEUR :
VENEZ REJOINDRE UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE.**

Alain : 06 31 13 22 43 - aboccalini@orange.fr
Damien : 06 34 46 28 01 - dugny.fc@meuse.lgef.fr



Équipe U7



Équipe U9



ASSOCIATIONS

DFL DUGNY FÊTES
ET LOISIRS



PROGRAMME DE 2023

| | | |
|----------------------------|-------------|------------------|
| LOTO DE LA ST VALENTIN | 11 FÉVRIER | SALLE DES FETES |
| THÉÂTRE | 13 MAI | SALLE DES FETES |
| MOULE FRITES | 29 AVRIL | SALLE DES FETES |
| RALLYE | 7 MAI | CENTRE SOCIAL |
| 40 ANS | 28 MAI | SALLE DES FETES |
| FOIRE AUX PUCES | 18 JUIN | SALLE DES FETES |
| PÉTANQUE | 8 JUILLET | CITÉ SAINTEBARBE |
| LOTO DE LA RENTRÉE | 9 SEPTEMBRE | SALLE DES FETES |
| AG | 6 OCTOBRE | SALLE DES FETES |
| LOTO DE LA ST NICOLAS | 2 DÉCEMBRE | SALLE DES FETES |
| SPECTACLE DE LA ST NICOLAS | 3 DÉCEMBRE | SALLEDESFETES |



 Dugny Dfl



ASSOCIATIONS

LES AINÉS DE DUGNY



Une association locale n'est peut-être pas assez connue par les habitants du village : Les Aînés de DUGNY

Notre association compte environ 80 adhérents : les activités pratiquées sont très diversifiées.

Chaque jeudi après-midi de 14 h à 18 h, des jeux de cartes et de société sont organisés au centre social : l'occasion de se retrouver entre amis.

A titre d'exemple, pour 2022, notre "club" a organisé une sortie aux grottes de HAN en Belgique, plusieurs repas ont eu lieu : repas de printemps ; journée barbecue ; repas choucroute avec loto.

Au mois de juin, un séjour d'une semaine en Italie a regroupé 45 participants et pour bien terminer la saison, une sortie festive est organisée le premier décembre.

Pour combler les soirées d'hiver, le concours remue-méninges est organisé par la fédération départementale de MEUSE.

Pour les personnes qui hésitent à venir nous rejoindre, nous les invitons à notre prochaine assemblée générale qui se tiendra le dimanche 22 janvier 2023 à la salle des fêtes de DUGNY.

Précisons qu'il n'y a pas d'âge minimum pour intégrer notre association.

Si vous avez des questions sur la "vie" de notre association,
n'hésitez pas à contacter le président Christian DURIEUX
Tél 06 85 76 48 01 - durieuch@hotmail.fr





6 Place de la République
55100 Dugny-sur-Meuse
03 29 85 70 54
www.mairiedugny55.fr